



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture  
et de la Formation Professionnelle  
Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE  
[fnecfpfo86@orange.fr](mailto:fnecfpfo86@orange.fr)

## Compte-rendu de la FNEC-FP-FO 86

La CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale) est une instance qui étudie les demandes d'aide sociale.

Elle se réunit mensuellement pour examiner les dossiers de demande d'aide sociale des personnels. Elle permet donc de faire face à des situations de difficultés financières en octroyant un secours, un prêt à taux zéro ou d'aide spécifique santé.

Pour la Vienne, elle est composée de deux représentants de l'administration, 5 représentants des personnels (1 FNEC-FP-FO, 3 FSU, 1 SE-UNSA), et 5 représentants de la MGEN.

Tous les personnels de l'éducation nationale peuvent la solliciter, enseignants, stagiaires, administratifs, apprentis, AESH, contractuels...

**Pour toute question concernant vos droits, faites appel au syndicat**

[snudifo86@gmail.com](mailto:snudifo86@gmail.com)

---

## CDAS du 15 juin 2023

---

### Composition:

Administration : M. Monlun (Secrétaire Général de l'Académie adjoint),  
M. Cheninguer (principal collègue Renaudot) (excusé)

Représentants syndicaux :

1 FNEC-FP-FO

1 Se-Unsa

3 FSU

Mgen :

5 MGEN

Consultatif :

1AS ( Mme Floch excusée)

Mme Bellot (Dapp3), secrétaire de séance

### Déclarations:

Aucune déclaration.

### Approbation du PV de la précédente CDAS:

PV du 25 mai 2023 adopté à l'unanimité

## Etude des dossiers:

### 3 dossiers traités:

- AESH 2	PE	PLP	SAENES	ADJAENES	Retraité :
----------	----	-----	--------	----------	------------

Certifiés	contractuels	Privé	Non précisé :1
-----------	--------------	-------	----------------

→ 2 dossiers validés:

dépenses exceptionnelles (voiture, déménagement, séparation, avocat, obsèques, décès, incendie domicile, perte emploi conjoint, travaux domicile...)	1
santé (de l'agent, enfant ou conjoint : handicap, lunettes, dents, suivis psy, décès, mi-tt, CLM/CLD...)	1
santé liée au travail (AT, MP...)	
baisse de ressources	
traitement : trop perçu, primes versées à tort, frais non versés à temps	
traitement : faible revenu, revenu inconstant (apprenti, contractuel sans poste, AESH, retraités...) ou, 1 seul revenu pour couple	1
dettes, crédits, prêts, découverts, avis à tiers détenteurs...	
surendettement, fiché banque de France	1
familial (soutien familial, parents isolé...)	
aide alimentaire, augmentation du coût de la vie	
demande d'aide pour formation, souffrance au travail et reconversion (agent ou conjoint)	
mauvaise gestion du budget	

Soit :

- **1 secours de 800€**
- **1 dossier est ajourné** ( personne hospitalisée n'a pas pu fournir les documents demandés)
- **1 refus** ( non-présentation du devis complémentaire demandé)

**Prochaine CDAS le 29 juin**

Vos représentantes pour la FNEC-FP-FO 86  
Isabelle Forget et Sandrine Labbaye  
[snudifo86@gmail.com](mailto:snudifo86@gmail.com)